

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DEV-2015-039
Direction du développement économique et de la promotion
Service résidentiel, industriel et gestion immobilière
Objet : Déplacement de l'assiette d'une servitude établie sur une partie du lot 2 219 864 du cadastre du Québec (rue Patton) et du lot 2 219 872 du cadastre du Québec (rue de la Falaise) et acquisition d'une servitude sur une partie du lot 2 219 861 du cadastre du Québec (rue Patton).
Date : 30/03/2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Suite aux travaux réalisés sur les conduites entre les rue de la Falaise et Patton dans le secteur Lévis, il appert que les servitudes existantes ne couvent plus convenablement les nouveaux besoins de la Ville. Lors de ces travaux, il a été nécessaire de déplacer les nouvelles conduites par rapport à l'emplacement des anciennes conduites. La Direction des Infrastructures a donc interpellé la Direction du développement économique et de la promotion afin de régulariser la situation avec les propriétaires visés.

Lot 2 219 864, rue Patton

Aux termes des actes publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis les 6 mai 1966 et 23 août 1968 sous les numéros 143 314 et 157 782, il appert que la servitude consentie à l'ex-Ville de St-David n'a pas été décrite et localisée par une description technique. Il s'avère à présent nécessaire de décrire l'assiette de la servitude telle qu'elle est montrée sur la description technique préparée par Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, portant le numéro 8108 de ses minutes et datée du 27 janvier 2015 (Annexe B), afin de répondre aux besoins de la Ville et de protéger ses droits. La propriétaire a accepté de consentir à cette modification à titre gratuit, les frais et débours inhérents à la transaction étant à la charge de la Ville.

Lot 2 219 872, rue de la Falaise

Selon l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis le 14 février 1962 sous le numéro 128 622, la Corporation de la Paroisse de Saint-David de l'Auberivière à grevé notamment les lots 347 et 351-5 (actuellement le lot 2 219 872 du cadastre du Québec) d'une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout (Annexe C). Puisque la Ville a procédé aux travaux et que les conduites ont été déplacées, il s'avère à présent nécessaire de déplacer l'assiette de cette servitude grevant le lot 2 219 872, de sorte à ce que la nouvelle assiette de la servitude soit d'une superficie de 86,7 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur la description technique préparée par Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, portant le numéro 8111 de ses minutes et datée du 27 janvier 2015 (Annexe D). Les propriétaires ont confirmé leur accord à cette modification à titre gratuit, les frais et débours inhérents à la transaction étant à la charge de la Ville.

Lot 2 219 861, rue Patton

Aucune conduite ne se trouvait sur ce lot avant les travaux. Par contre, suite au déplacement des conduites, une servitude d'une superficie de 24,4 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur la description technique préparée par Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, portant le numéro 8107 de ses minutes et datée du 27 janvier 2015 (Annexe E), est requise afin de permettre à la Ville d'avoir accès aux conduites lorsqu'un entretien ou un remplacement sera nécessaire. Le propriétaire a confirmé son accord à céder cette servitude à titre gratuit, les frais et débours inhérents à la transaction étant à la charge de la Ville.

Il a été convenu avec les propriétaires concernés qu'une mise à jour de leur certificat de localisation sera également réalisée au frais de la Ville suite à l'inscription de l'acte notarié au registre foncier.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Les projets de contrats notariés devront être préparés et validés pour signature ultérieure par les parties (prévoir environ 4 à 6 mois pour le tout).

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
2 850,00 \$	Frais notaire			
105,75 \$	Taxes nettes			
2 955,75 \$	Total			
2 960 \$	Total arrondi			

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____

Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____

Règlement « Omnibus » RV-2012-11-59, résolution CE-2013-10-16

22-415-02-411 Extra 1159-17. Un montant de 8 338 \$ est disponible.

Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants

2015	2016	2017
_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire

Luthe Gué

Date : 31, 03, 2015

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Conseil de la Ville du 7 avril 2015 afin de protéger les droits de la Ville puisque les travaux sont déjà réalisés.

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Sébastien Bédard, INFRA	04/03/2015	Validation – Disponibilité budgétaire et besoin des servitudes.
Anne-Véronique Michaud, DAJG	20/03/2015	Volet juridique
Louise Corriveau, Conseillère en finances	27/03/2015	A titre d'information

RECOMMANDATION (énoncé)


Il est proposé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :


- de renoncer au bénéfice de la servitude d'aqueduc et d'égouts créée par les actes notariés publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous les numéros 143 314 et 157 782, uniquement quant au lot 2 219 864 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet;
- d'acquérir, à titre gratuit, une servitude d'aqueduc et d'égouts sur une partie du lot 2 219 864 du cadastre du Québec, d'une superficie de 219,4 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2015-039, en faveur du lot 2 223 286 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet;
- de renoncer au bénéfice de la servitude d'aqueduc et d'égouts créée par l'acte notarié publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous le numéro 128 622 uniquement quant au lot 2 219 872 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet;
- d'acquérir, à titre gratuit, une servitude d'aqueduc et d'égouts sur une partie du lot 2 219 872 du cadastre du Québec, d'une superficie de 86,7 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2015-039, en faveur du lot 2 223 268 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet;
- d'acquérir, à titre gratuit, une servitude d'aqueduc et d'égouts sur une partie du lot 2 219 861 du cadastre du Québec, d'une superficie de 24,4 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2015-039, en faveur du lot 2 223 286 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Annexe A: Plan du secteur à grande, moyenne et petite échelle
Annexe B: Description technique de Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, le 27 janvier 2015, sous le numéro 8108 de ses minutes.
Annexe C : Plan démontrant l'emplacement de la servitude existante et de la servitude à acquérir sur le lot 2 219 872
Annexe D: Description technique de Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, le 27 janvier 2015, sous le numéro 8111 de ses minutes.
Annexe E: Description technique de Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, le 27 janvier 2015, sous le numéro 8107 de ses minutes.

Préparé par : <u>Julie Gagné, É.A.</u>	Titre d'emploi : <u>Conseillère en gestion immobilière</u>	
Recommandé par :		
	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites
Chef de service du développement	Titre d'emploi	Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : <u>31 / 03 / 2015</u>

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	
Signature de la Direction générale : 	Date : <u>2015/03/13/</u>



Plan des lots 2 219 861, 2 219 864 et 2 219 872

19/02/2015 03:34:54

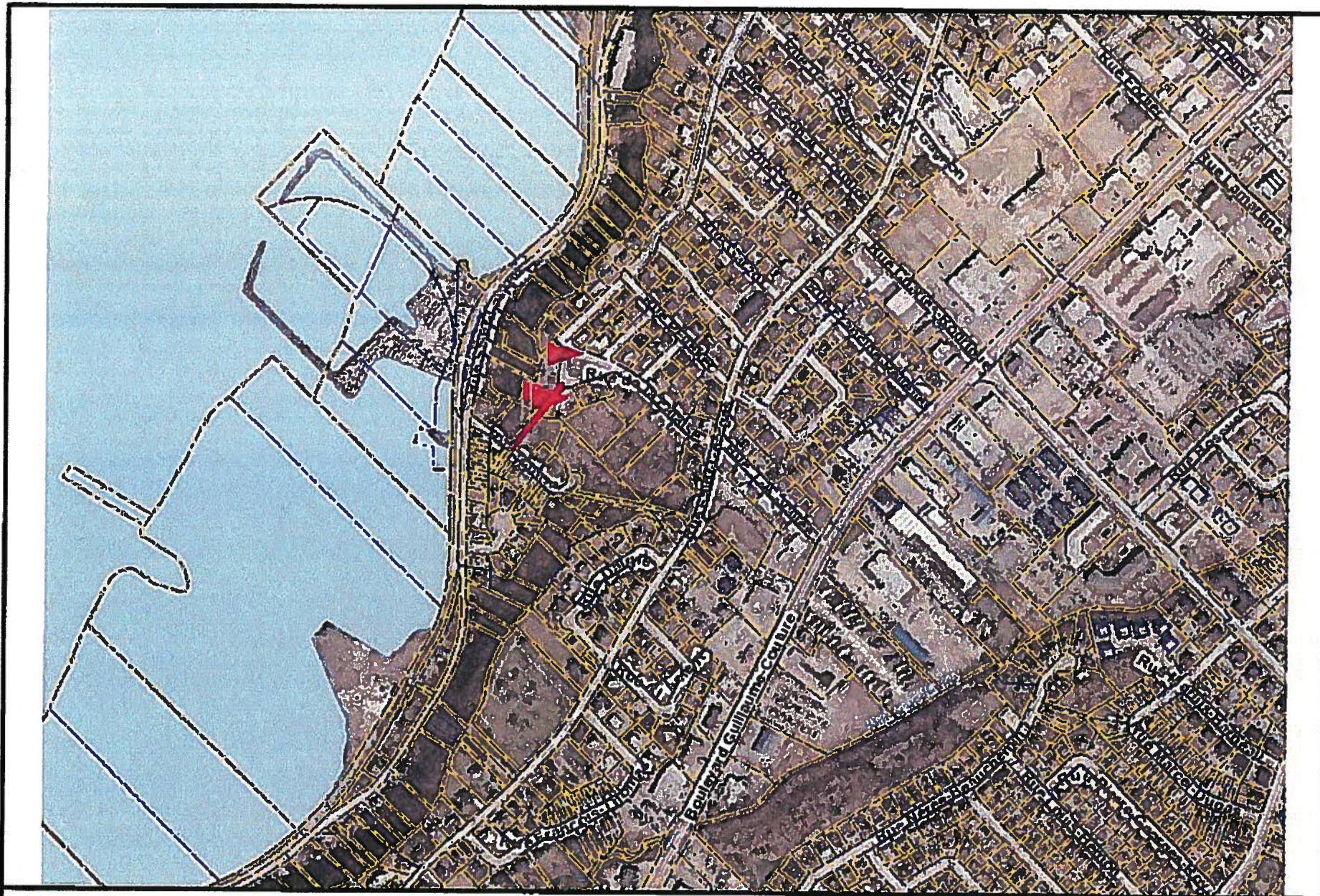


vue de la Falaise et rue Patton

Ville de Lévis: Cette carte n'a aucune valeur légale.



Annexe A



Plan des lots 2 219 861, 2 219 864 et 2 219 872

19/02/2015 03:36:23



gacit 

0 175 350 M tres

ru  de la Falaise et rue Patton

Ville de L vis: Cette carte n'a aucune valeur l gale.





Plan des lots 2 219 861, 2 219 864 et 2 219 872

19/02/2015 03:37:12

rue de la Falaise et rue Patton



gacités

0 25 50 Mètres

Ville de Lévis: Cette carte n'a aucune valeur légale.



Annexe B

DESCRIPTION TECHNIQUE

LOT(S) : Une partie du lot 2 219 864

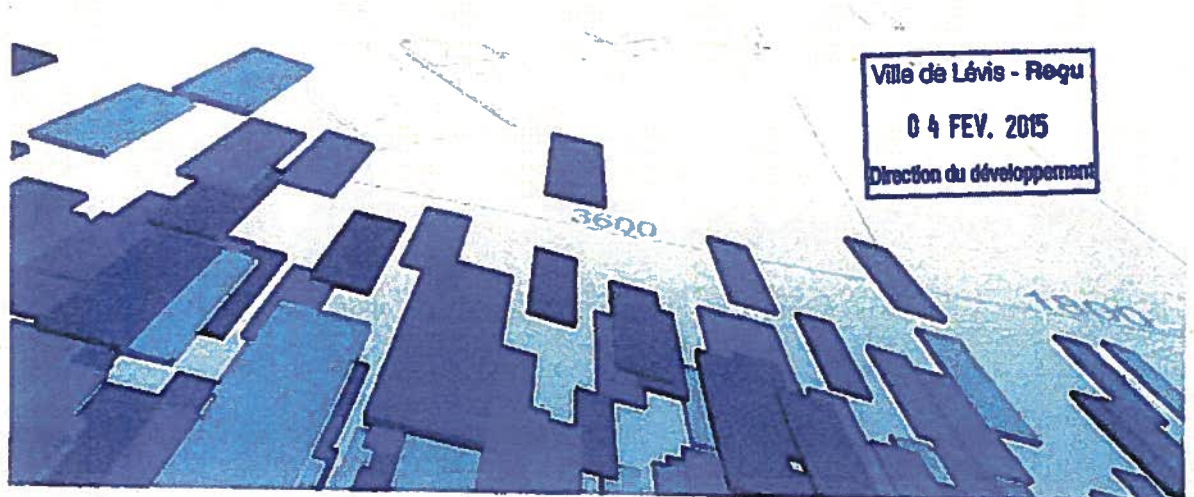
CADASTRE : Du Québec

MUNICIPALITÉ : Ville de Lévis
(arrondissement Desjardins)

**CIRCONSCRIPTION
FONCIÈRE :** Lévis

MINUTE : 8 108 (Pierre Grégoire, a.-g.)

GPLC inc.
Arpenteurs-géomètres





CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LÉVIS

DESCRIPTION TECHNIQUE

LOT : Une partie du lot 2 219 864
CADASTRE : Du Québec
MUNICIPALITÉ : Ville de Lévis (arrondissement Desjardins)
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE : Lévis

Une partie du lot 2 219 864

Cette parcelle de terrain, de figure irrégulière, est bornée et mesurée successivement :

Vers le Nord-Est par les lots 2 219 872 et 2 219 885, mesurant le long de cette limite 7,12 mètres, le long d'une ligne sinueuse ;
vers le Sud-Est par une autre partie du lot 2 219 864, mesurant le long de cette limite 44,32 mètres suivant un gisement de $214^{\circ} 19' 32''$ et 10,78 mètres suivant un gisement de $216^{\circ} 37' 55''$;
vers le Sud-Ouest par le lot 2 223 286 (rue Patton), mesurant le long de cette limite 4,35 mètres suivant un arc de cercle de 151,14 mètres de rayon et
vers le Nord-Ouest par le lot 2 219 861, mesurant le long de cette limite 29,58 mètres suivant un gisement de $39^{\circ} 09' 06''$ et 25,37 mètres suivant un gisement de $23^{\circ} 23' 30''$;

Contenant en superficie : 219,4 mètres carrés

Les mesures de ce présent document sont en mètres (S.I.).

Les directions apparaissant sur ce document sont des gisements en référence au système SCOPQ (fuseau 7).

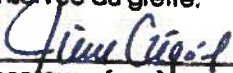
Signé à Lévis, le 27 janvier 2015 sous le numéro 8 108 de mes minutes.



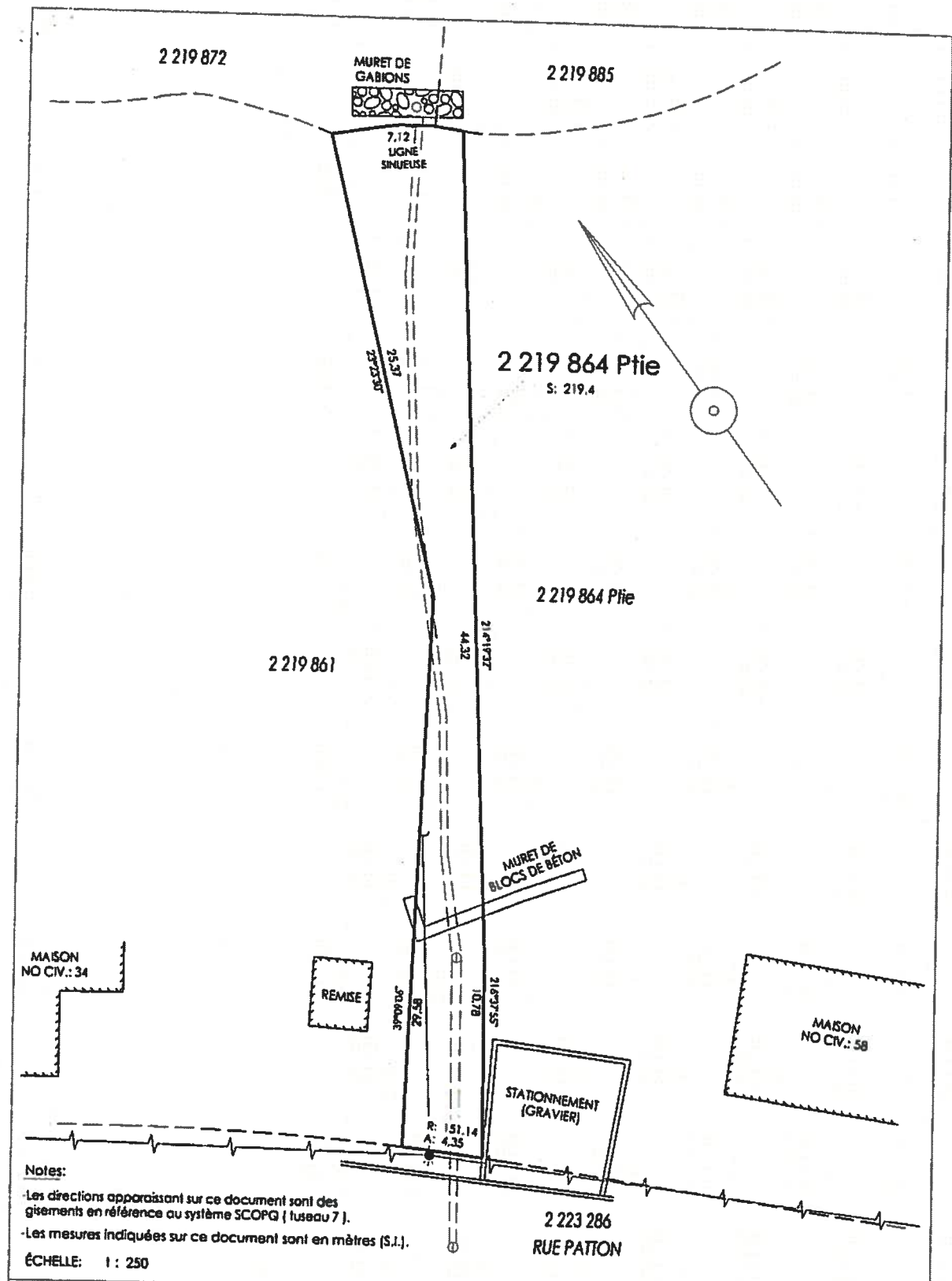
Pierre Grégoire,
arpenteur-géomètre

Dossier : 0437RS-1

Vraie copie de la minute originale
conservée au greffe.



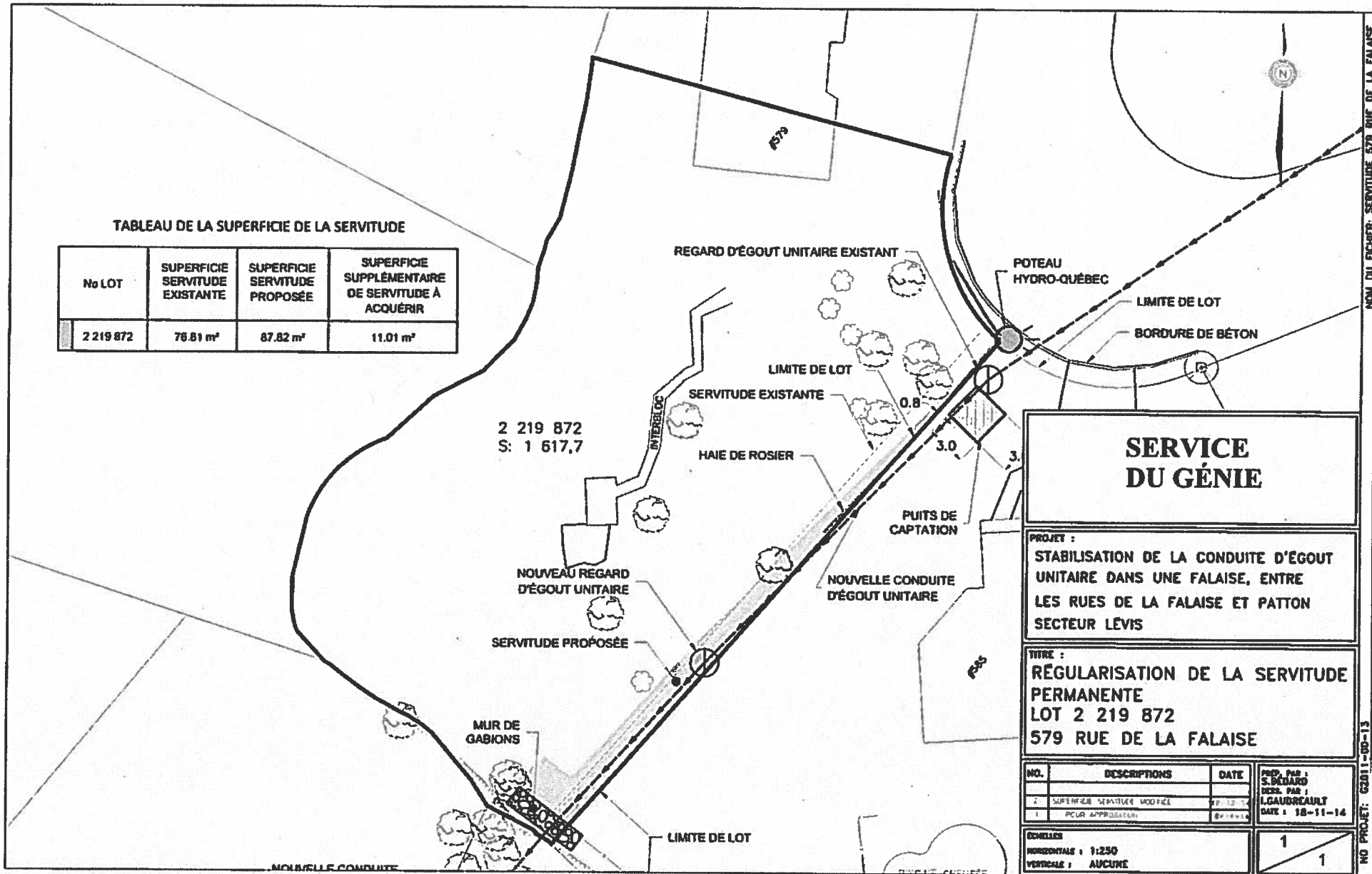
Arpenteur-géomètre



DESCRIPTION TECHNIQUE (PLAN)		à la demande de: ISABELLE GAUDREAU, POUR LA VILLE DE LÉVIS	
Lot (s)	: UNE PARTIE DU LOT 2 219 864	LÉVIS, LE 27 JANVIER 2015	
Cadastre	: DU QUÉBEC	Par: <i>Jean Giguère</i> arpenteur-géomètre	
Municipalité	: VILLE DE LÉVIS (Arrondissement Desjardins)	Vraie copie de la minute originale conservée au greffe	
Circ. foncière	: LÉVIS	Par: <i>Jean Giguère</i> arpenteur-géomètre	
GPLC Inc. Arpenteurs-géomètres		Dossier: 0437RS-1 Minute: 8 108 Calculs: 0437RS	
T.: 581-983-8999 GPLC.CA INFO@GPLC.CA 4950, BOUL. GUILLAUME-COUTURE BUR 206, LÉVIS, (QUÉBEC) G6V 4Z6			

TABLEAU DE LA SUPERFICIE DE LA SERVITUDE

No LOT	SUPERFICIE SERVITUDE EXISTANTE	SUPERFICIE SERVITUDE PROPOSÉE	SUPERFICIE SUPPLÉMENTAIRE DE SERVITUDE À ACQUÉRIR
2 219 872	76.81 m ²	87.82 m ²	11.01 m ²



SERVICE DU GÉNIE

PROJET :
STABILISATION DE LA CONDUITE D'ÉGOUT UNITAIRE DANS UNE FALAISE, ENTRE LES RUES DE LA FALAISE ET PATTON SECTEUR LÉVIS

TITRE :
RÉGULARISATION DE LA SERVITUDE PERMANENTE
LOT 2 219 872
579 RUE DE LA FALAISE

NO.	DESCRIPTIONS	DATE	DES. PAR :
2	SUPPLÉMENT SERVITUDE MODIFIEE	27-12-14	L. GAUDREAU
1	POUR APPROBATION	28-11-14	

ÉCHELLES
HORIZONTALES : 1:250
VERTICALES : AUCUNE

1	1
---	---

NO. DU PROJET: G2011-00-13

ANNEXE C

ANNEXE D

DESCRIPTION TECHNIQUE

LOT(S) : Une partie du lot 2 219 872

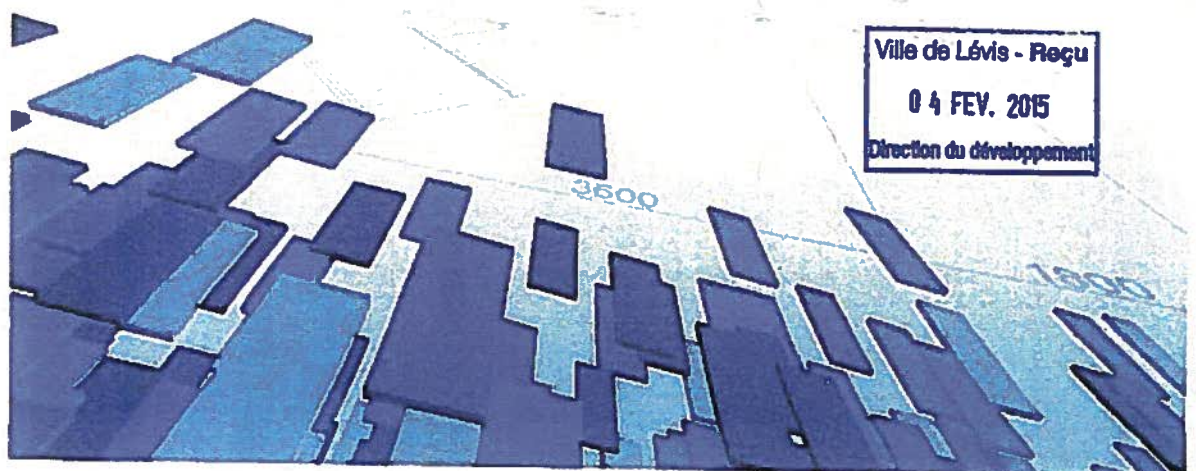
CADASTRE : Du Québec

MUNICIPALITÉ : Ville de Lévis
(arrondissement Desjardins)

**CIRCONSCRIPTION
FONCIÈRE :** Lévis

MINUTE : 8 111 (Pierre Grégoire, a.-g.)

GPLC inc.
Arpenteurs-géomètres





CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LÉVIS

DESCRIPTION TECHNIQUE

LOT : Une partie du lot 2 219 872
CADASTRE: Du Québec
MUNICIPALITÉ : Ville de Lévis (arrondissement Desjardins)
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE : Lévis

Une partie du lot 2 219 872

Cette parcelle de terrain, de figure irrégulière, est bornée et mesurée successivement :

Vers le Sud-Est par le lot 2 219 885, mesurant le long de cette limite 50,47 mètres suivant un gisement de $221^{\circ} 01' 40''$;
vers le Sud-Ouest par le lot 2 219 864, mesurant le long de cette limite 5,60 mètres suivant une ligne sinueuse ;
vers le Nord-Ouest par une autre partie du lot 2 219 872, mesurant le long de cette limite 5,66 mètres suivant un gisement de $47^{\circ} 48' 40''$;
vers le Nord-Est par une autre partie du lot 2 219 872, mesurant le long de cette limite 2,53 mètres suivant un gisement de $127^{\circ} 44' 40''$ et
vers le Nord-Ouest par une autre partie du lot 2 219 872, mesurant le long de cette limite 13,06 mètres suivant un gisement de $42^{\circ} 17' 55''$ et 32,66 mètres suivant un gisement de $44^{\circ} 31' 40''$;

Contenant en superficie : 86,7 mètres carrés

Les mesures de ce présent document sont en mètres (S.I.).

Les directions apparaissant sur ce document sont des gisements en référence au système SCOPQ (fuseau 7).

Signé à Lévis, le 27 janvier 2015 sous le numéro 8 111 de mes minutes.



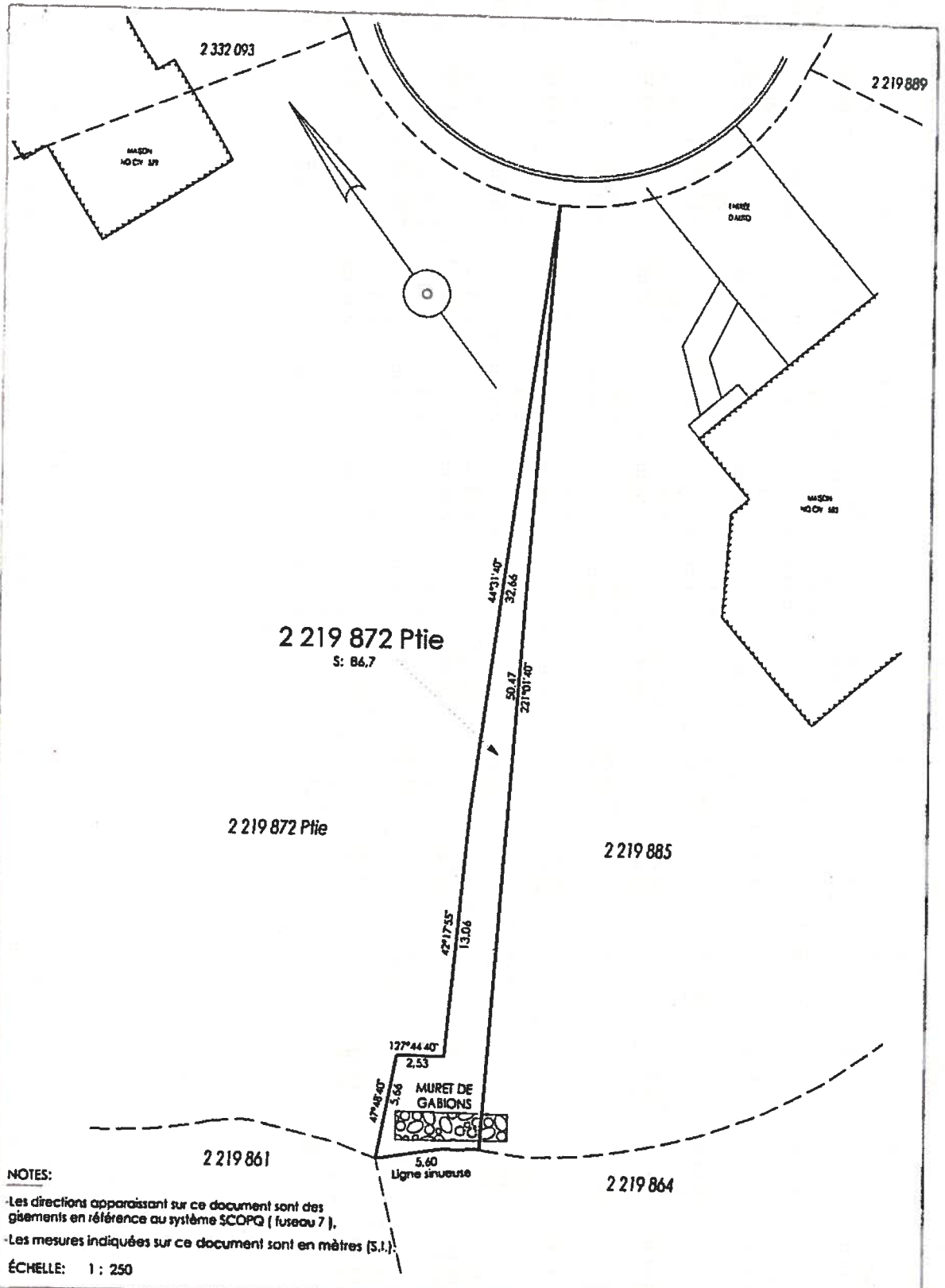
Pierre Grégoire
arpenteur-géomètre

Dossier : 0437RS-1

Vraie copie de la minute originale
conservée au greffe.



Arpenteur-géomètre



NOTES:

- Les directions apparaissant sur ce document sont des gèneris en référence au système SCOPQ (fuseau 7).
- Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.).

ÉCHELLE: 1 : 250

DESCRIPTION TECHNIQUE (PLAN)		à la demande de: ISABELLE GAUDREAU, POUR LA VILLE DE LÉVIS	
Lot (s)	: UNE PARTIE DU LOT 2 219 872	LÉVIS, LE 27 JANVIER 2015	
Cadastre	: DU QUÉBEC	Par: <i>Stève Lévesque</i> arpenteur-géomètre	
Municipalité	: VILLE DE LÉVIS (Arrondissement Desjardins)	Vraie copie de la minute originale conservée au greffe	
Circ. foncière	: LÉVIS	Par: <i>Stève Lévesque</i> arpenteur-géomètre	
GPLC Inc. Arpenteurs-géomètres		Dossier: 0437RS-1 Minute: 8 111 Calculs: 0437RS	
T.: 581-983-8999 GPLC.CA INFO@GPLC.CA 4950, BOUL. GUILLAUME-COUTURE BUR 206, LÉVIS, (QUÉBEC) G6V 4Z6			

DESCRIPTION TECHNIQUE

LOT(S) : Une partie du lot 2 219 861

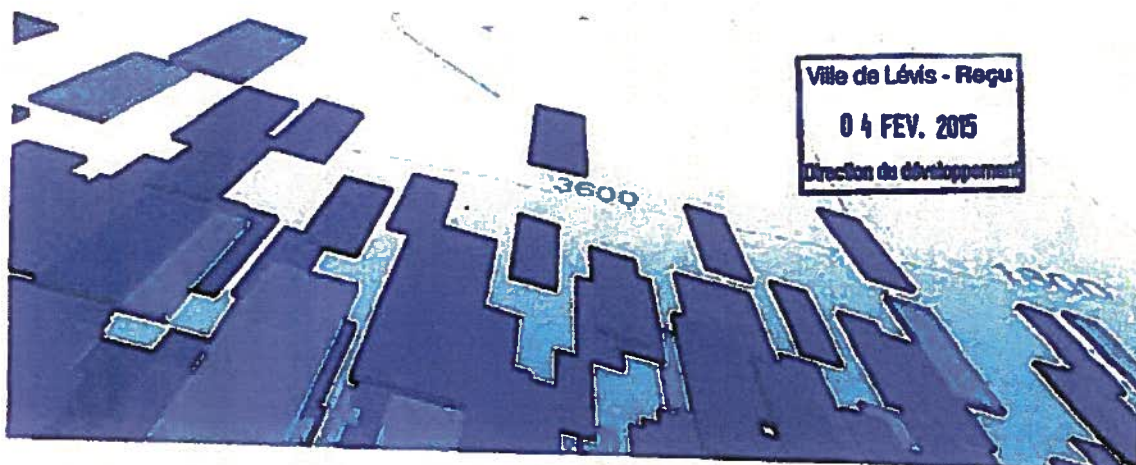
CADASTRE : Du Québec

MUNICIPALITÉ : Ville de Lévis
(arrondissement Desjardins)

**CIRCONSCRIPTION
FONCIÈRE :** Lévis

MINUTE : 8 107 (Pierre Grégoire, a.-g.)

GPLC inc.
Arpenteurs-géomètres





CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LÉVIS

DESCRIPTION TECHNIQUE

LOTS: Une partie du lot 2 219 861
CADASTRE: Du Québec
MUNICIPALITÉ: Ville de Lévis (arrondissement Desjardins)
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: Lévis

Une partie du lot 2 219 861

Cette parcelle de terrain, de figure triangulaire, est bornée et mesure :

Vers le Sud-Est par le lot 2 219 864, mesurant le long de cette limite 12,42 mètres suivant un gisement de $203^{\circ} 23' 30''$ et 14,45 mètres suivant un gisement de $219^{\circ} 09' 06''$ et vers le Nord-Ouest par une autre partie du lot 2 219 861, mesurant le long de cette limite 26,62 mètres suivant un gisement de $31^{\circ} 52' 15''$:

Contenant en superficie : 24,4 mètres carrés.

Le coin Sud-Ouest de cette parcelle est situé à 15,13 mètres du coin Sud du lot 2 219 861, distance mesurée le long de la limite séparant les lot 2 219 861 et 2 219 864.

Les mesures de ce présent document sont en mètres (S.I.).

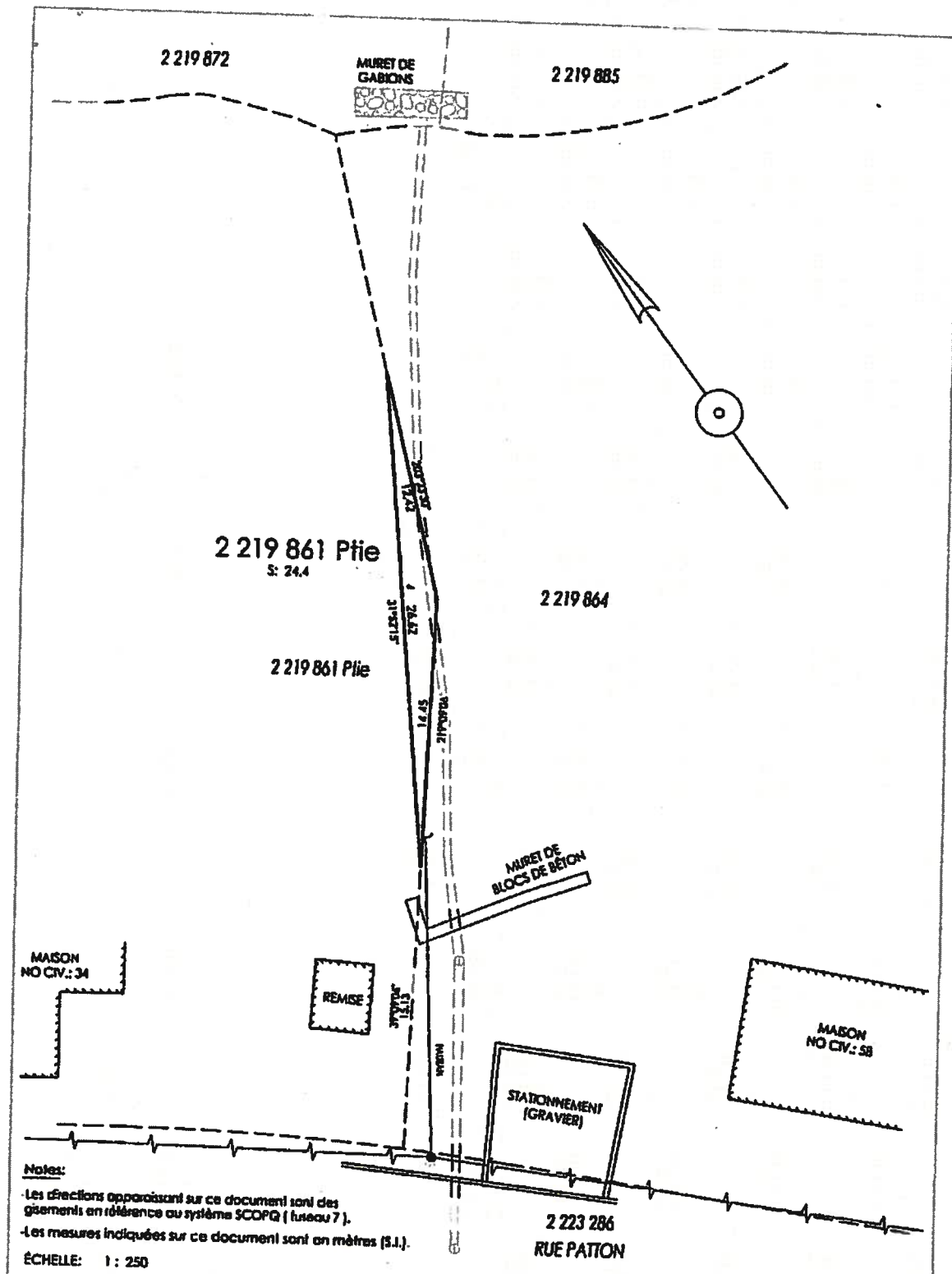
Les directions indiquées sur ce document sont des gisements en référence au système SCOPQ (fuseau 7).

Signé à Lévis, le 27 janvier 2015 sous le numéro 8 107 de mes minutes. Dossier : 0437RS-1


Pierre Grégoire,
arpenteur-géomètre

Vraie copie de la minute originale
conservée au greffe.





DESCRIPTION TECHNIQUE (PLAN)		à la demande de: ISABELLE GAUDREAU, POUR LA VILLE DE LÉVIS	
Lot (s)	: UNE PARTIE DU LOT 2 219 861	LÉVIS, LE 27 JANVIER 2015	
Cadastr	: DU QUÉBEC	Par: <i>Jean Cécil</i> arpenteur-géomètre	
Municipalité	: VILLE DE LÉVIS (Arrondissement Desjardins)	Vraie copie de la minute originale conservée au greffe	
Circ. foncière	: LÉVIS	Par: <i>Jean Cécil</i> arpenteur-géomètre	
GPLC inc. Arpentiers-géomètres		Dossier: 0437RS-1 Minute: 8107 Calculs: 0437RS	

T.: 581-983-8999
 GPLC.CA INFO@GPLC.CA
 4950, BOUL. GUILLAUME-COUTURE
 BUR 206, LÉVIS, (QUÉBEC) G6V 4Z6